

Le 16 octobre 2017

ARRÊTÉ DU MAIRE N° 264/2017-ST

BARRÉE

ROUTE DE SAINT-PIERRE À LA BOIRIE

Le maire de la commune de Saint-Pierre d'Oléron,

Vu le Code de la route et notamment les articles R-130.2, R-411.2, R-411.5, et R-417.13,

Vu les articles L. 2213.1, L. 2213.2 du Code général des Collectivités territoriales,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1987 modifié relatif à la signalisation routière,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière approuvée par arrêté du 7 juin 1977,

Considérant les travaux de renouvellement du réseau d'assainissement « **route de Saint-Pierre - la Boirie** » à Saint-Pierre d'Oléron par l'entreprise **CODA TP – ZA de l'Aubépin – 17220 Salles sur Mer**.

A R R Ê T É

Article 1^{er} : **lundi 16 octobre au vendredi 1^{er} décembre 2017**, la circulation sera barrée « **route de Saint-Pierre – la Boirie** » à Saint-Pierre d'Oléron.

Article 2 : Les panneaux de signalisation nécessaires seront apposés par l'entreprise pour permettre l'application des présentes dispositions.

Article 3 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté qui sera publié et affiché dans les conditions réglementaires habituelles seront constatées par des procès-verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents.

Article 4 : Monsieur le Commandant de la brigade de gendarmerie de Saint-Pierre d'Oléron Monsieur le chef de la police municipale, Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur Le Directeur des Services Techniques sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à : monsieur le Chef de brigade de gendarmerie, monsieur le Chef de corps du Centre de secours, messieurs les gardes municipaux et sera affichée en mairie.

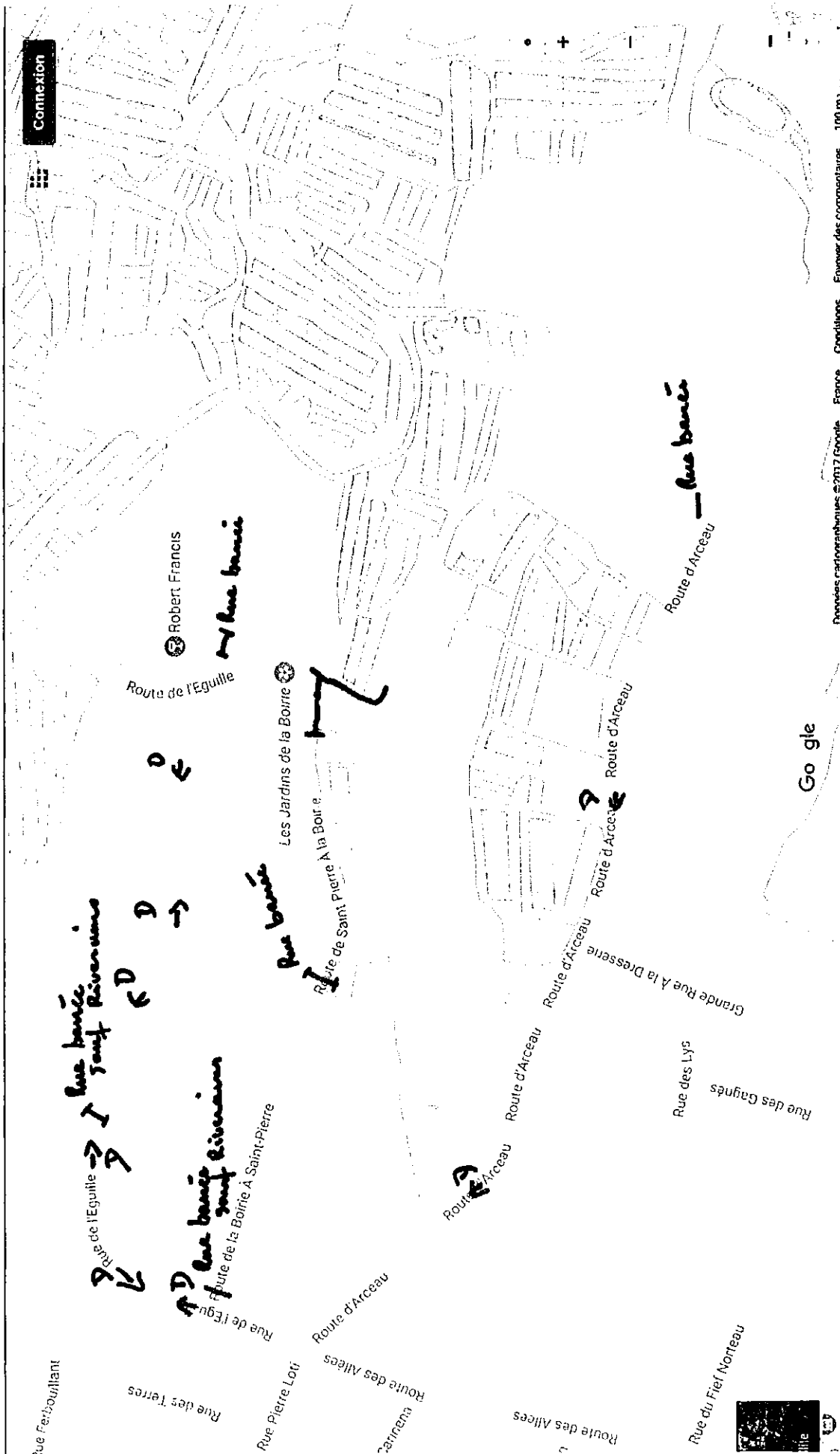
Le Maire,



Christophe SUEUR
l'adjoint,

Jean-Yves LIVENAIS

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Poitiers, dans un délai de deux mois suivant la notification et/ou la publication.



Connexion

Rue Fexboulant

Rue de l'Éguille → Les banés
 Les banés riverains

↙ ↘

↑ Les banés riverains

Rue des Terres

Robert Francis

Route de l'Éguille

Les banés

Les banés

Les Jardins de la Boirie

Route de Saint Pierre à la Boirie

Rue Pierre Loti

Route d'Arceau

Route des Allées

Route des Allées

Route d'Arceau

Route des Allées

Route d'Arceau

Route d'Arceau

Route d'Arceau

Route d'Arceau

Route d'Arceau — Les banés

Rue des Lys

Rue des Gagnés

Rue du Fief Norveau

Go gle

Données cartographiques © 2017 Google France OpenStreetMap 100 m

— Zone de Travaux.
 D-Déviations.